Envoyé en préfecture le 07/03/2026
Reçu en préfecture le 07/03/2026
Publié le
ID : 029-212900203-20260224-2402202623-DE

Ville de Briec

DÉPARTEMENT DU FI

ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BRIEC DE L'ODET

Séance du
24 Février 2026

N°24.02.2026.23

OBJET :

Subventions pour les activités extra scolaires

Date de convocation :
18 Février 2026

Nombre de Conseillers :	
Conseillers en exercice :	29
Conseillers absents :	9
Nombre de pouvoirs :	6

Vote :	
Pour :	26
Abstention :	0
Contre :	0

L'an deux mil vingt-six, le vingt-quatre février à vingt heures, le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Thomas FEREC, Maire

Etaient présents : M FEREC Thomas, Mme ZARADER Valérie, M PERINAUD Jean-Claude, M LE MEN Bruno, Mme GUILLOU Laurette, M CAUGANT Jean-Pierre, Mme COCOUAL Marie-Laure, Mme MOLARET Solange, M GUYADER Ronan, Mme LE GALL Laurianne, M CLOAREC Jean-Paul, Mme ROHOU Céline, Mme DUMOULIN Murielle, M CAM LE NY Maël, M ALLAIN Frédéric, M PETIT Frédéric, Mme COURTOIS Sophie, M PERROT Jean-Claude, M AUBIN David, Mme HUGONNET Gwénaëlle.
Etaient absents excusés : Mme DAO Aurélie, M NIHOUARN Raymond, M GESTIN Philippe, Mme GOURHANT Nathalie, M GAKIERE Fabrice, Mme LE ROY Anne-Sophie, Mme MICHAUD Sabine, M LE GUYADER Stéphane, Mme ROMÉ Cindy.
Pouvoirs :
Mme DAO Aurélie donne pouvoir à M CAM LE NY Maël,
M NIHOUARN Raymond donne pouvoir à M CAUGANT Jean-Pierre
M GESTIN Philippe donne pouvoir à M GUYADER Ronan,
Mme GOURHANT Nathalie donne pouvoir à Mme MOLARET Solange
Mme LE ROY Anne-Sophie donne pouvoir à M FEREC Thomas
Mme MICHAUD Sabine donne pouvoir à M PERINAUD Jean-Claude

M ALLAIN Frédéric a été élu secrétaire de séance

Il y a lieu de reconduire les modalités de subvention aux associations des parents d'élèves de Briec (APE/APEL), à l'OGEC – école Sainte Anne et au DIME-Briec.

Vu la délibération n°06.03.2025.16 du 06 mars 2025,

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la commission enfance éducation du 03 février 2026,

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance du dossier et délibéré, décide à l'unanimité de participer au financement des activités extra-scolaires et de maintenir les mêmes montants, comme suit pour 2026 :

Séjours classe(s) sur plusieurs jours Subvention octroyée sur présentation de facture	
Bénéficiaires	**Montant**
APE école Primaire Yves de Kerguelen-Briec	15.65 €/élève concerné dans la limite de 50% du coût total du séjour **et** dans la limite de la moitié des effectifs élèves de chaque école.
OGEC Ecole Ste Anne -Briec	
DIME-Briec	

Envoyé en préfecture le 07/03/2026
Reçu en préfecture le 07/03/2026
Publié le
ID : 029-212900203-20260224-2402202623-DE

Autres activités extra scolaires	
Bénéficiaires	**Montant**
APE école Primaire Yves de Kerguelen-Briec	6.30 €/élève
APEL école Ste Anne -Briec	
DIME-Briec	

Subvention arbre de Noël	
Bénéficiaires	**Montant**
APE école Primaire Yves de Kerguelen-Briec	4.40 €/élève
OGEC Ecole Ste Anne -Briec	
DIME-Briec	

Les effectifs en nombre d'élèves du mois de janvier de l'année N :

Pour information les effectifs au 1er janvier 2026

Ecole Primaire Yves de Kerguélen	331 élèves
Ecole Primaire Sainte Anne	236 élèves
DIME	84 enfants
TOTAL	*651 élèves*

Fait et délibéré le 24 Février 2026

Pour extrait conforme
Le Maire,
Thomas FEREC

MAIRIE DE BRIEC de l'ODET
29510 (Finistère)